

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais

**Me André Turmel**  
Direct (514) 397 5141  
aturmel@fasken.com

Le 14 octobre 2010  
No de dossier : 10887/118243.00005

**PAR COURRIEL**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1er janvier 2009  
R-3669-2008-Phase 2**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la vôtre du 8 octobre 2010 concernant le traitement des demandes de reconnaissance de statut de témoin expert dans le dossier mentionné en titre.

Newfoundland and Labrador Hydro (« **NLH** ») informe la Régie de l'énergie de son intention de contester la demande de reconnaissance du statut de témoin expert de Monsieur Judah Rose. Selon la lettre du procureur d'Hydro-Québec TransÉnergie (« **HQT** ») du 28 septembre 2010, nous comprenons que le Transporteur demande à la Régie de reconnaître à Monsieur Judah Rose le statut « d'expert en économie, planification et régulation du transport d'électricité et de la production d'électricité » (« *transmission and generation economics, planning and regulation* »).

La contestation de NLH sera basée sur le fait que Monsieur Rose ne possède pas le niveau d'expertise, d'expérience et de connaissance nécessaire pour opiner, à titre d'expert, sur le cadre réglementaire applicable au Québec en matière de planification des installations de transport.

Par ailleurs, NLH réitère qu'elle se réserve le droit d'évaluer, dans le cadre d'un voir-dire précédent la présentation de son rapport, l'étendue du mandat, l'expérience et la compétence de Monsieur Philip Q. Hanser, sans pour autant contester sa demande de reconnaissance de statut d'expert.

DM\_MTL/118243-00005/2403386.1

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.**

*(s) André Turmel*

André Turmel

AT/nb

c.c : Mes Jean Morel, Marie-Christine Hivon et Éric Dunberry, procureurs d'Hydro-Québec et à tous les intervenants